

# TYOLOGIE PLASTIQUE DES PAYSAGES DE VIGNE

*Fabienne Joliet, Département de Paysage de l'INH, Angers  
Fabienne.Joliet@angers.inra.fr*

La culture de la vigne dessine un paysage rural original. En effet, de par ses qualités physiologiques, ses exigences agronomiques et les techniques qu'elle requiert, elle est à l'origine d'un portrait de nature sculpté, architecturé, parfois même comparé à l'art des jardins. A ce que l'on pourrait le cas échéant qualifier d'« art involontaire » (Clément 1999) est associé l'image mythique du nectar qu'elle secrète : le vin. Ce paysage et son produit sont tous deux la résultante d'un long apprivoisement entre les hommes et la nature, traduit par un produit et un paysage très ouvragés.

Puisque les lieux et les hommes sont différents à l'échelle de la planète, les paysages de vigne déclinent également leur diversité au travers d'identités multiples. L'approche plastique de ce paysage permet néanmoins de dégager un dénominateur commun à leur perception, ainsi que quelques grands types originaux.

L'objectif est celui d'apporter un outil supplémentaire à la reconnaissance et à la décision de classement des paysages viticoles.

## **LE PAYSAGE – (POSTULAT)**

La notion de paysage suppose la présence d'un objet physique et d'un observateur.

Cette dimension interactive ou de réciprocité se caractérise par conséquent par des formes matérielles qui émettent une émotion sensible, reçue par un observateur.

Sur le plan méthodologique, ceci implique donc la prise en compte et le croisement de facteurs objectifs et subjectifs.

## **METHODE**

*« Il existe aujourd'hui deux approches du monde viticole : celle des terroirs, où tous les éléments de la géographie jouent un rôle fondamental, et celle des cépages, où les spécificités géographiques apparaissent en second plan puisque c'est le type de raisin qui donne seul au vin sa notoriété » (Pigeat 2000 p. 15).*

Il existe une approche complémentaire, celle du paysage. Elle repose bien évidemment sur le complexe naturel et humain qui en dessine les formes :

- les composantes terroir : le complexe géologie-pédologie, la topographie, le climat, etc.
- les composantes techniques : les pratiques culturales, notamment la conduite de la vigne (50 formes identifiées par Carbonneau, 2003) et la construction d'ouvrages spécifiques (protection contre le vent et piège à chaleur, captage de ruissellement, cabanes, terrasses, etc.)
- les composantes culturelles : les modes esthétiques d'appréciation de la nature sous-jacents.

En revanche, l'approche paysagère considère ces éléments de genèse des lieux au travers du regard de ses observateurs (en termes de visibilité). Comment sont perçues ces formes paysagères ?

Cette approche présuppose par conséquent la prise en compte d'axes ou points de perception les plus empruntés, fréquentés (route nationale, départementale, Route dite Des Vins, chemins de siège d'exploitation, points de vue, etc...).

A partir de là, quatre facteurs essentiels déterminent les formes plastiques du vignoble et leur visibilité :

- Son organisation spatiale. Le vignoble se présente sous trois formes spatiales dominantes :
  - Les points aléatoires (c'est la vigne en foule)
  - Les lignes droites régulières (c'est la vigne en rangs) ou les lignes courbes régulières (c'est la vigne en cercles)
  - Les surfaces (c'est la vigne couvrante).
- Le facteur relief. La présence ou l'absence de pente induit le mode de vue. Une topographie inclinée engendre une vue du dessus (plongée ou contre plongée), mettant ainsi en évidence la structure de la plantation. A l'inverse, une topographie plane induit une vue horizontale, ne faisant apparaître que la surface comprimée de la végétation.
- Le facteur densité de la plantation dans le cône visuel. La monoculture ou la polyculture conditionne l'importance de l'objet perçu dans le champ visuel, créant ainsi une échelle de densité et un mouvement de l'œil particulier.
- La hauteur de la plantation/hauteur de l'œil. La vigne conduite sous la forme de haies régulières est le plus souvent inférieure à la hauteur du regard, lui permettant d'appréhender le paysage dans sa totalité. A l'inverse, la vigne en treille ou en rideaux, plus élevée que la taille moyenne d'un individu, induit une vue du dedans ; elle constitue une opacité et engendre ainsi des vues cloisonnées, aux dépens d'une vision panoramique.

La combinaison de ces facteurs traduits en trois dimensions conduit à l'élaboration d'une typologie paysagère.

Avant d'en présenter les déclinaisons, ce paysage est marqué par un certain nombre de constantes, qui forment un dénominateur commun.

## **LES CONSTANTES**

Le vignoble, et donc chacun de ces types a en commun la particularité de l'éclat de ses couleurs, une structure dynamique qui varie entre rythme (effet de rayure) et texture (effet de matière), et l'impact de points d'appel emblématiques.

- **La couleur**

Le premier caractère de ce paysage est une gamme chromatique vive. Une palette qui suit l'évolution des saisons végétatives et la diversité des cépages, parée tantôt de rouge et d'or à l'automne, de camaïeux de verts du printemps à l'été, puis, dépouillée l'hiver, laisse ainsi (en noir et blanc parfois) les ceps et le sol à nu.

- **Rythme/texture**

Selon les pratiques culturelles, la vigne est plus ou moins alignée et taillée. Si la structure en rangs domine pour des raisons de mécanisation aujourd'hui, il existe également des structures en « aplats » ou en damiers, où par l'abondance de son feuillage, la vigne apparaît plutôt sous un aspect de texture (vigne sur table ou pergola).

Il existe trois rythmes, qui engendrent une perception différente selon leur orientation / observateur : les rythmes barrants ou « en peigne » sont perpendiculaires au point ou à l'axe de perception. Ils ont pour effet d'arrêter le regard et de l'entraîner vers des lignes de fuite latérales, raccourcissant ainsi la profondeur de champ. Les rythmes fuyants sont parallèles au point ou à l'axe de perception, et cette orientation va créer un effet de perspective en concentrant alors le regard sur un point focal et allonger alors la profondeur de champ. Enfin, les rythmes obliques sont par définition désaxés. Ils peuvent prendre une forme symétrique en épi, et ainsi affirmer l'ouverture d'un horizon ou bien au contraire le focaliser sur un point ; ils peuvent aussi parfois présenter une composition dissymétrique, générant alors un effet de perception relativement déstabilisant, déséquilibrant.

- **Les points d'appel ou motifs emblématiques**

Ce paysage en général relativement bas (inférieur à la hauteur de l'œil), mais aussi parfois sensiblement supérieur à la taille humaine, est ponctué de points d'appels qui se dressent au dessus de cet horizon planté. Il s'agit d'éléments emblématiques bâtis ou végétaux tantôt inhérents au paysage rural, comme le clocher de village par exemple, tantôt spécifiquement viticoles, comme les cabanes de vigne, le clos de pierre, le moulin cavier, le domaine, le pin parasol, le pêcher, le rosier, etc... Par leur verticalité ou bien leur couleur, ils soulignent d'une part la frondaison nette du couvert végétal et d'autre part par leur caractère vernaculaire, ils situent géographiquement le terroir.

Il est bon de noter que certains points d'appel s'avèrent parfois néfastes, comme certains chais contemporains, qui par leurs dimensions et leur éclat trahissent l'harmonie viticole. La disparition de certains motifs emblématiques est également la source d'une perte d'identité.

Paysage bigarré, rayé ou étoffé, pointé, le vignoble présente néanmoins une géométrie variable. Une typologie de ses formes permet d'appréhender le prisme de sa diversité.

## LES VARIANTES

L'expression d'une identité paysagère viticole passe par deux étapes : l'identification des types et leur répartition géographique.

### 1) la définition des types

Les grands types de paysage viticoles ainsi dégagés se déclinent d'abord en fonction de leur structure spatiale (en points, lignes ou surface), puis ensuite selon leur visibilité (relief, mono ou polyculture, et hauteur végétale). La traduction de chaque type est plastique.

## POINTS

- « foule de vigne »

Ce type de paysage se caractérise par une répartition organisée ou aléatoire de ceps de vigne buissonnants (taille en gobelet). Cette distribution aléatoire d'un même objet qui se répète permet de garder une bonne lisibilité du vignoble tout en lui conférant une image plus « naturelle ».

Sur plateau et si la densité est forte, ce type peut se confondre avec le type « mer de vigne » lors de la saison végétative, car l'on ne distingue pas la vigne en bouquets.

C'est le cas de nombreux vignobles pré-phyllloxériques en Europe.



- « vigne hérissée »

Ce paysage est structuré par un ensemble de courtes verticales, ordonnancées ou non. La pratique du tuteurage de la vigne crée un paysage végétal en bouquets hérissés de piquets.

## LIGNES, rythmes

Les lignes, droites ou courbes régulières, sont sculptées par un mode de conduite spécifique, à savoir l'alignement des ceps de vignes. Leur géométrie est soulignée par le palissage de la végétation.

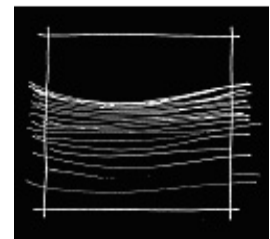
La ligne droite

Trois types marqués par la ligne droite sont propres au coteau de monoculture. Ils comptent parmi les types les plus répandus depuis la mécanisation.

- « terrasse de vigne » ou « vigne en escalier »

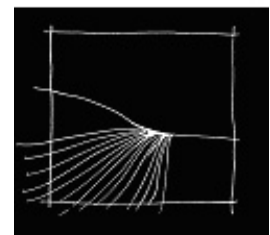
L'horizontale des rangs de ceps, parallèles aux courbes de niveau et à la ligne de crête, domine ce paysage. La présence de terrasses ou de banquettes accentue cette ligne de force par leurs rubans horizontaux de pierre ou d'herbe qui s'échelonnent du haut en bas de la pente.

Il existe de nombreuses variantes de ce type, qui dépendent notamment de la hauteur et de l'épaisseur des terrasses. On peut citer l'exemple de celles de Chypre au rythme horizontal très serré, et à l'inverse celles du Douro aux marches beaucoup plus amples.



- « vague de vigne »

A l'inverse du précédent, la plantation des rangs de vigne dans le sens de la pente crée une ligne de force verticale, ascendante vers la ligne d'horizon.



- « marqueterie » de vigne

Ce type est caractérisé par un jeu de lignes obliques, due à la juxtaposition de parcelles dont l'orientation de plantation est différente. Cette apposition dynamique « diffracte » en quelque sorte le regard, le conduisant d'une direction à l'autre sans transition.



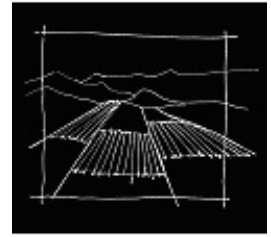
- « rideau de vigne »

Ce paysage de vigne est composé d'alignements de haies supérieures à la hauteur de l'œil. Ceci engendre un cloisonnement du regard, avec un effet de couloir où la perspective s'impose. Lors de la saison végétative les haies au feuillage extrêmement dense créent des écrans qui renforcent cette fermeture intérieure. Une vue d'ensemble n'est possible qu'avec du relief ou une vue lointaine.

Le type suivant, également caractérisé par la ligne droite, est propre au coteau ou plateau de polyculture.

- « vigne en timbre poste »

La polyculture engendre un changement d'échelle dans la perception du vignoble. A l'échelle panoramique se substitue l'échelle plus intime de la parcelle. Cette composition de la vigne en échiquier irrégulier parmi d'autres cultures crée une alternance dynamique entre textures, couleurs et épaisseur.



La ligne courbe : cette ligne de force du paysage viticole est le plus souvent liée à une forme de relief spécifique, à savoir le milieu volcanique ; en cas de topographie plane, elle doit alors sa présence à un mode d'irrigation circulaire.

Sur coteau (cône de volcan ou caldeira) :

- « vigne spirale » ou « entonnoir »

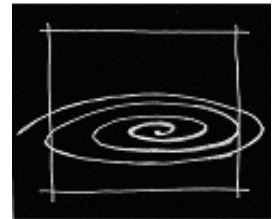
De par un relief conique, le vignoble apparaît comme une spirale de vigne qui enserre le volcan ou bien qui se déroule dans le cratère.

Ex : île de Santorin (Grèce), île de Fogo (Cap Vert)

Il existe une variante à l'échelle micro, que l'on pourrait qualifier d'« alvéole de vigne ». Le paysage est dessiné par une multitude de petites courbes ou 3/4 de cercle formées par des murets de pierre qui ensèrent des petites cuvettes abritant un pied de vigne.

Île Lanzarote (Canaries)

Enfin, le paysage de vigne peut se présenter sous la forme de surface et non de rangs alignés (bien qu'ils puissent l'être).



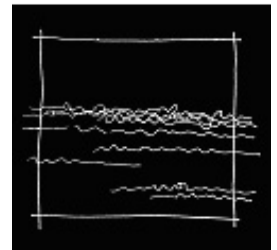
## **SURFACE, texture**

Ces types de paysage viticoles se caractérisent par des aplats de texture, des couverts végétaux aux découpes diverses. Ceci est lié à l'absence de relief (les deux premiers types) ou bien à un mode de conduite en aplats basé sur les propriétés grimpantes de la vigne (les deux derniers types).

Sur plateau, on trouve deux variantes :

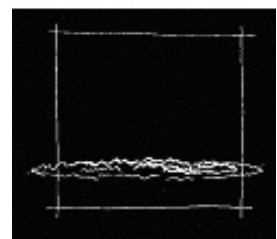
- « mer de vigne »

De par l'absence de relief et une disposition frontale des rangs, les alignements ne sont pas (ou peu) visibles. Ce type de paysage apparaît comme une texture végétale compressée, très dense.



- « disque de vigne »

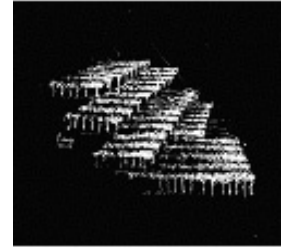
Ce paysage est issu de l'irrigation par aspersion circulaire sur plateau désertique. La structure concentrique des rangs est donc « écrasée » par l'absence de relief, et le vignoble se présente plutôt sous la forme d'un disque de texture végétale (Ex : Etat de Washington).



Sur plateau ou coteau, les deux types suivants sont marqués par la conduite en aplats.

- « toit de vigne »

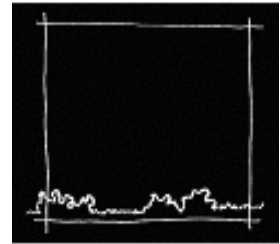
Ce vignoble sur coteau, constitué d'une multitude de tonnelles qui s'emboîtent, se présente comme un ensemble de damiers de vigne rectangulaires ou carrés superposés, qui s'échelonnent sur une pente. La forme géométrique de ces châssis (tables, pergolas) est habillée par la surface couvrante de la vigne. Ce type de paysage est relativement fermé, car les treilles, supérieures à la hauteur moyenne d'un individu, forment un toit végétal. Le champ visuel est confiné, et l'ensemble n'est visible qu'à distance ou bien avec du relief.



Ce type est caractéristique du milieu montagnard, comme le Nord de l'Italie ou la Grèce par exemple.

- « tapis de vigne »

Ici, la vigne rampante à même le sol développe un couvert végétal presque continu, non taillé. Elle constitue un aplat de vigne buissonnant hirsute.



Cette analyse plastique du paysage de vigne permet de mettre en évidence des constantes ainsi que quelques grandes variantes.

Ces grandes classes sont un outil de lecture, de reconnaissance, qui, par leur généralité ne peuvent pas par définition désigner un cas original. En revanche, cette typologie contribue à l'identification de paysages par leur ressemblance à des caractères plastiques spécifiques, tout en envisageant des variantes, des sous-types. Citons deux exemples : le paysage du vignoble de Banuyls relève du type « terrasse de vigne », avec la particularité de grandes obliques (des « peu de gal » littéralement « pieds de coq » en catalan) qui croisent les lignes horizontales des terrasses ; le vignoble du VINO VERDE au Portugal est caractéristique du type « marqueterie », avec un jeu de ligne accentué par le cloisonnement d'un bocage lithique.

## 2) la répartition quantitative et géographique des types : quel(s) type(s) dominant(s) ou mineur(s) ?

Les types les plus répandus, comme « terrasses de vignes », « vague de vigne », « marqueterie », « mer de vigne », « vigne en timbre poste », « rideau de vigne », sont dus à la conduite en rangs d'échalas, aujourd'hui la plus pratiquée.

Certains types sont plus rares, parfois en voie de disparition : c'est le cas des « foules de vigne ».

Enfin, certains sont en voie de développement, notamment « terrasses de vignes ».

La réalité des paysages de vignobles peut être homogène, mais parfois composite. L'objectif consiste à identifier le ou les types les plus fréquents à l'échelle du terroir étudié, afin d'en faire ressortir l'identité.

Ces deux étapes de l'analyse paysagère, à savoir l'identification des types de paysages de vigne et leur répartition géographique (fréquence et localisation) participent par conséquent de la lecture d'un terroir, de son identité. Son originalité réside d'abord dans la comparaison, la déduction d'appartenance à un type, puis dans les distinctions.

## CONCLUSION GENERALE

Les constantes et les variantes mises en évidence par cette typologie montrent les déclinaisons de ce paysage rural aux visages si particuliers. Elles constituent des repères, des outils pour appréhender son originalité et son authenticité.

Même dans le vignoble, les paysages exceptionnels sont souvent opposés à ceux qui sont estimés plus communs. Cette appréciation manichéenne mérite d'être envisagée plus finement, en approchant des particularités parfois dissimulées.

Pour finir, cet outil de lecture des paysages viticoles n'est pas destiné à les figer dans leur identité. Il s'inscrit dans une trajectoire, un mouvement, avec pour objectif d'accompagner leur évolution, d'aller jusqu'à la projection (au sens de l'avenir mais aussi au sens du projet) ajustée de leur réinterprétation ou de leur inflexion.

## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

Carbonneau A., Cargnello G. (2003). *Architectures de la vigne et systèmes de conduite*. Dunod, Paris, 187p.

Collectif (2003). Paysages de vignes et de vins. Patrimoine, enjeux, valorisation. *Actes du Colloque International, Abbaye Royale de Fontevraud*, 2, 3, 4 juillet, 316p.

Clément G. (1999). *Traité succinct de l'art involontaire*. Tonka, Paris, 93p.

Dion R. *La vigne*.

Joliet F. (1998). Le paysage de vignes en Anjou : le regard de la communication et le regard du paysagiste. *Actes du Séminaire Actualités paysagères, DEA Jardins, paysages, territoires*, Ecole d'Architecture Paris-La Villette/Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1, pp 89-97 ; 198-199.

Pigeat J.P. (2000). *Les paysages de la vigne*. Solar, Paris, 159p.

Tanguy-Capmarty F. (1995). *Lire le paysage. Paysage et aménagement*, 32 , pp 20-25